



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladie d'Alzheimer

Question au Gouvernement n° 2885

Texte de la question

MALADIE D'ALZHEIMER

M. le président. La parole est à Mme Cécile Gallez, pour le groupe UMP.

Mme Cécile Gallez. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Monsieur le Premier ministre, le 21 septembre dernier, à Nice, lors de la journée mondiale sur la maladie d'Alzheimer, vous déclariez cette affection grande cause nationale pour 2007. Le plan Alzheimer 2004-2007 a déjà permis de mobiliser pouvoirs publics et médecins, et les mesures nouvelles que vous avez récemment annoncées - aide accrue aux familles et création de 5 000 places par an pendant cinq ans dans les maisons de retraite médicalisées - ont été particulièrement bien accueillies par les familles et les associations engagées dans la lutte contre cette maladie, qui, je le rappelle, touche 185 000 personnes par an et connaît une progression inexorable, avec des charges financières croissantes tant pour les familles que pour la sécurité sociale, c'est-à-dire pour la société tout entière.

Nous espérons tous qu'un réel effort sera également engagé dans le sens de l'information des malades et de leurs familles, numéro vert par exemple, ainsi que pour la formation des personnels de santé.

Je veux aujourd'hui insister davantage sur le problème de la recherche. Tous les spécialistes en gériatrie le déplorent, la recherche sur la maladie d'Alzheimer est encore insuffisante. Il n'existe actuellement aucun traitement curatif et, pourtant, les pistes sont nombreuses. Un vaccin entre autres, aux effets secondaires encore trop nocifs pour qu'il soit utilisé, a fait naître de nombreux espoirs.

Vous avez certes, en mai 2006, lancé un plan national sur le cerveau en général et les maladies du système nerveux. Mais puisque vous avez décidé de faire de la maladie d'Alzheimer une grande cause nationale, ne pourrait-on, comme pour le cancer, prévoir un programme de recherche spécifique pour cette maladie, qui accélérerait sans aucun doute la mise au point de traitements tant curatifs que préventifs ? Il y a urgence, tant sur le plan humain que financier. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille.

M. Philippe Bas, *ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille*. Madame la députée, vous avez été l'auteur d'un remarquable rapport consacré à la maladie d'Alzheimer dans le cadre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé, et je sais donc que vous connaissez cette question mieux que personne.

C'est un sujet sur lequel l'unité doit se faire, au nom de la solidarité nationale, car il devient de dimension nationale. Si le Premier ministre a en effet décidé, le 21 septembre dernier, de faire de la lutte contre la maladie d'Alzheimer une grande cause nationale en 2007, c'est qu'il s'agit bien d'une tragédie humaine dont la dimension est aujourd'hui considérable. Il faut bien sûr penser d'abord aux malades, qui, en perdant leur mémoire, perdent aussi leur identité et se perdent eux-mêmes, en ayant conscience de se perdre.

Il faut penser également aux familles qui, jusqu'à dix-huit heures par jour, se tiennent au chevet des malades et sont en grande difficulté lorsqu'elles ne reçoivent pas suffisamment d'aide.

Les chiffres sont particulièrement édifiants. On dénombre déjà 850 000 cas de malades d'Alzheimer en France et plus de 220 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année.

À cette tragédie humaine, il fallait apporter des réponses. Avec Xavier Bertrand et François Goulard, nous avons commencé par développer la recherche afin de faire face au retard qui s'était accumulé et que nous sommes en train de rattraper depuis quatre ans. Développer la recherche contre la maladie d'Alzheimer, c'est naturellement développer les neurosciences. Nous avons mis en place des centres régionaux de recherche, et nous avons confié au professeur Glowinski une mission dédiée aux neurosciences et à la maladie d'Alzheimer. Outre la recherche, une lutte efficace contre cette maladie suppose des mesures de détection précoce que nous avons décidées. Enfin, il faut pouvoir offrir aux familles un droit au répit, notamment en multipliant les places d'accueil de jour au cours des cinq prochaines années et en renforçant les effectifs des personnels. Dans cinq ans, grâce à l'effort que nous avons engagé, il y aura un professionnel par malade d'Alzheimer dans nos institutions de retraite. Ces actions sont rendues possibles grâce à la journée de solidarité et aux économies que nous réalisons sur les dépenses d'assurance maladie. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [Mme Cécile Gallez](#)

Circonscription : Nord (21^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2885

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 octobre 2006